



Kergrist-Moëlou

Bulletin d'informations communales

KERGRIST...



CE2 - CM

ECOLE DE KERGRIST - MOËLOU



Si 2003 fut chargé d'événements comme le passage de la course Paris Brest Paris, l'accueil de nos amis Irlandais, l'inauguration du stade et des rues du bourg, l'année nouvelle devrait nous promettre de riches instants à vivre à Kergrist-Moëlou. C'est un secret de polichinelle, mais il paraît que... enfin nous avons entendu dire que... notre commune va être traversée par un célèbre peloton de cyclistes en début d'été... un peloton qui roule très vite et dont le plus rapide des coureurs est vêtu de jaune. Bon vous ne voyez toujours pas de quoi on parle ? Alors rendez-vous le 11 juillet 2004 sur le bord de la route à Lustruyen, Keranglas, Kermellec, SaintLubin, Rescostiou ou Kerdouc'h ... il va y avoir du spectacle !



"KERGRIST..."

NUMÉRO 6 - JANVIER 2004

BULLETIN D'INFORMATIONS DE LA COMMUNE DE KERGRIST-MOËLOU

Première page : Œuvre acrylique sur toile réalisée à l'école.

Toile collective des élèves de la classe de cycle 3 de l'école communale. Représentation puzzle du village. Année scolaire 1999/2000

Directeur de Publication : Martine Connan

Rédaction et mise en page : Roland Le Cam - Photos R. Le Cam & L. Le Corre. Sauf page 16 photos aimablement prêtées par les heureux parents.

Imprimé par LE FUR Imprimerie - Carhaix

Comité de Rédaction de ce numéro : M. Connan, Maire - L. Le Corre, M. Thomas-Hénaff, C. Le Goff, A. Thépault, A. Salomon, membres de la commission communication du Conseil Municipal.

Chaque bulletin communal est élaboré lors de réunions ouvertes à tous.

Les réunions sont annoncées par voie de presse, et le comité de rédaction de ce numéro vous invite déjà à participer à l'élaboration du prochain...

Mot du Maire

En ce début d'année j'ai le plaisir de vous présenter au nom de l'ensemble de l'équipe municipale nos meilleurs vœux pour l'année nouvelle.

2003 s'est achevée avec la satisfaction pour le conseil municipal de voir aboutir ses projets importants de réalisation d'une salle des fêtes et de mise en œuvre de la troisième tranche de travaux d'assainissements du bourg, grâce à l'obtention de subventions.

2003 aura vu l'installation dans notre commune de plusieurs nouveaux habitants, venus le plus souvent d'Angleterre. Je leur souhaite la bienvenue.

Quelles que soient les aspirations qui conduisent des personnes à choisir d'élire domicile dans notre commune, je suis heureuse que leur choix se porte sur Kergrist-Moëlou.

Il est fondamental que nous soyons présents pour accueillir, aider et intégrer les nouveaux arrivants à notre vie communale, car à l'échelle d'une commune rurale comme la nôtre il est impensable de vivre les uns à côté des autres en étrangers...

J'invite également ces nouveaux Kergristois à faire le pas vers l'une des nombreuses associations que compte notre commune pour partager des moments de détente de fête et de joie et certainement de solidarité.

En 2004 la municipalité s'attachera à travailler comme toujours dans l'intérêt de tous et sera heureuse de partager la collaboration de tous ceux qui le souhaiteront pour que nos décisions et nos réalisations puissent satisfaire le plus grand nombre de kergristois.

Bonne et heureuse année, Bloavezh mat ou Happy New Year. Quelle que soit la langue, du bonheur pour tous...



Martine Connan

Sommaire

Rétrospective 2003.....	2
Le mot du Maire	3
Conseils municipaux .	4 à 7
Horaires services publics et Magasin Multi-services	4 à 7
Jeu du mot mystérieux....	6
Tarifs communaux	7
Projet Salle des fêtes	8
Amicale de l'école	8
État civil	9
Projets en 2004	10
Infos diverses	11
Du levain au pain en quelques refrains...12 et 13	
Paroles d'école	14
Solutions du jeu précédent	14
Inauguration des rues au bourg	15
Les bébés de 2003	16

10 juillet 2003



Concours, jeux de force et d'adresse agricole lors de la fête Couleur des Champs

Mairie

La mairie est ouverte du Lundi au Vendredi de 9 h 00 à 12 h 00 et de 14 h 00 à 17 h 00

La mairie est fermée au public le jeudi après-midi.



PERMANENCES :

Martine Connan, Maire, en mairie chaque JEUDI de 10 h 00 à 12 h 00.

En dehors de ces permanences, un rendez-vous est également possible, avec le Maire ou un adjoint en prenant contact à la mairie au

02 96 36 50 11



Projet éolien

Le conseil municipal est informé de l'existence de projets d'édifications d'éoliennes à Kergrist-Moëlou par la société Nass and Wind.

Voirie - travaux supplémentaires

La commission voirie fait état de besoin de travaux supplémentaires. Ils seront réalisés pour un montant de 10 542 € H.T. avec l'entreprise APPIA de Mur de Bretagne.

Salle des fêtes

L'appel d'offres auprès des entreprises est retardé du fait de l'incertitude des accords de subventions.

Abonnement au S.A.T.E.S.E

(service d'assistance technique aux exploitants de stations d'épuration) Les installations d'épuration des eaux usées de la commune étant opérationnelles, il est possible de souscrire un abonnement auprès de ce service d'assistance du conseil général.

Cet abonnement comprend 3 visites légères au minimum par an et une visite bilan tous les 5 ans. Son montant fixé par le conseil général est de 494 €. Le conseil municipal délibère en faveur d'un tel abonnement.

Demande de subvention pour travaux à l'église paroissiale

Des travaux de rejointoiement au sud du clocher jusqu'au porche sont nécessaires. Le conseil décide d'engager ces travaux et demande la subvention adéquate. Le montant de ces travaux est de 36 339,10 € H.T.

Rapport de l'eau du syndicat des eaux de Centre Bretagne

Ce rapport sur le prix et la qualité de l'eau est présenté par madame le maire au conseil municipal qui approuve et délibère par un avis favorable.

Création d'un groupement d'achats géré par la CCKB

Une proposition est faite par la communauté de commune de créer un groupement d'achats qu'elle gérerait. Cette disposition permet à la commune de réaliser des économies, le conseil se prononce de façon favorable.

Aménagements de conteneurs

Des travaux supplémentaires de bardage seront réalisés sur les lieux de conteneurs à ordures ménagères de Kerdouc'h et Saint-Lubin. Ils seront confiés à l'entreprise Connan pour un montant de 1336 € H.T.

Acquisition de conteneurs à ordures ménagères

La commune a besoin de 3 conteneurs supplémentaires. Ils seront achetés pour un montant de 764,40 € H.T.



Martine Connan, et de nouveaux kergristois nous arrivant d'Angleterre, lors du marché de Noël de l'école

11 septembre 2003

Demande d'achat d'un terrain communal

Monsieur Roger Perrennes a effectué la demande d'acquisition d'un délaissé communal situé à Coat-Moëlou. Le conseil municipal favorable à cette vente fixe le prix à 0,50 le mètre carré de terrain et charge le maire de prendre contact avec un géomètre pour la délimitation du terrain.

Il est entendu que les frais de vente et d'arpentage sont à charge de l'acquéreur.

Déclassement du domaine public à Coat-Moëlou

Le conseil municipal lance une enquête publique nécessaire au déclassement du délaissé communal qu'envisage d'acquérir monsieur Perrennes.

Chapelle de l'Isle

L'édifice a besoin de travaux de jointoiement sur la façade Nord. Le conseil municipal donne son accord à l'association des amis de la chapelle pour monter un dossier de demande de subventions.

Pont de Saint Guillaume

Suite aux intempéries en décembre 1999, d'importants travaux avaient été engagés sur ce site pour reconstruire ce pont.

En référence à l'attribution d'une subvention de l'Etat en date du 28/11/2000, à l'estimation des travaux par la subdivision de Rostrenen en date du 05/10/2000, et à la délibération du 19/12/2000

acceptant le devis et précisant que la dépense serait partagée entre les communes de Maël-Carhaix et Kergrist-Moëlou, le conseil municipal délibère favorablement pour que la commune prenne en charge cette dépense de 7 622,45 €.

Extension de la CCKB

Le conseil municipal donne un avis favorable pour l'entrée dans la communauté de commune du Kreiz-Breizh des communes de Saint-Gilles-Pligeaux, Canihuel et Saint-Connan.

Projet éolien

Le conseil est informé d'un projet éolien sur la commune par la société ADEOL.

Salle des fêtes

Le conseil municipal adopte le dossier de projet pour la réalisation d'une salle des fêtes sur le site de l'ancien presbytère, s'engage à débiter les travaux dans le courant de l'année 2004 après l'octroi des subventions sollicitées et approuve le plan de financement suivant :

Travaux de réhabilitation

132 000 € H.T.

Travaux de construction neuve

673 000 € H.T.

Total des travaux

805 000 € H.T.

La part restante à charge de la commune sera de 478 750 € H.T. et fera l'objet d'un emprunt.

Contributions publiques	Montants H.T. de référence	Subventions en %	Montants des subventions
ÉTAT	805 000 €	25 %	201 250 €
Conseil Régional (équipements à vocation socioculturels)	264 000 €	30 %	79 200 €
Conseil général (équipements culturels de proximité)	458 000 €	10 %	45 800 €
Total subventions :			326 250 €

Magasin multi-services

Ouverture
Lundi, mardi
jeudi, vendredi
Sans interruption
de 9h00 à 19h00

Samedi
de 9h00 à 13h00

Dimanche
de 9h00 à 12h00

Fermeture le mercredi,
le samedi après-midi,
le dimanche après-midi.

Possibilité de passer
commande au

02 96 63 57 25



Nouveau : Travaux de Couture

Depuis Novembre
le magasin est également
en mesure de proposer
un service de couture
pour des retouches
vestimentaires :

*Pantalon,
jupe à raccourcir,
fermeture à changer,
retouche à la taille etc...*

École Publique

L'inscription d'un élève est possible, dès l'âge de 2 ans révolus. Se munir du livret de famille et du carnet de santé de l'enfant.

02 96 29 53 15



Paris St Lubin Brest
Aller retour, bien entraîné
ça paraît presque faisable...

Garderie Municipale

Elle fonctionne chaque jour de classe de 8 h 00 à 8 h 50 et de 16 h 30 à 18 h 00



Quoique... avec de tels engins il vaut bien réfléchir avant de prendre le départ !



Conseils Mu

30 octobre 2003

Salle des fêtes

L'appel d'offres est lancé auprès des entreprises pour la réalisation des travaux.

440 € T.T.C. Cette dépense sera subventionnée à 25 %.

Effacement du réseau électrique et téléphonique

Le conseil municipal donne son accord pour que le Syndicat départemental d'électricité fasse une étude quant à l'effacement des réseaux électrique et téléphonique dans le bourg.

Hôpital de Pontivy

Le conseil approuve la réalisation d'un plateau technique MCO unique public-privé sur le site de Kério dans le cadre de la fusion des hôpitaux de Loudéac et de Pontivy et du regroupement avec la polyclinique de Pontivy.

Illuminations de Noël

3 boîtiers de prises de courant supplémentaires seront installés dans le bourg pour un montant de

Subvention au comité d'entraide

Le conseil municipal vote une subvention de 1 € par habitant au comité d'entraide de TREMARGAT pour l'aide ménagère. Le montant versé est de 711 €.

Jeu du mot mystérieux

- 1 : Lutte, en six lettres
- 2 : Né en 2003 à Kergrist, en quatre lettres
- 3 : Elle vend désormais du Tabac, en six lettres
- 4 : Nationalité du doyen du Paris-Brest-Paris, en cinq lettres
- 5 : Ni en Mer ni en Terre mais à Kergrist, en quatre lettres
- 6 : Maison mise à disposition des associations, en sept lettres
- 7 : Manipula aussi bien la plume que le pétrin, en neuf lettres
- 8 : Sujet d'actualité à Kerosé, en neuf lettres
- 9 : Sa fontaine sera refaite, en dix lettres

Une fois les neuf mots découverts, écrivez leurs neuf initiales dans l'ordre et découvrez le mot mystérieux. Il vous suffira de renvoyer le bon de participation ci-dessous ou de le recopier sur une feuille comportant vos nom prénom et adresse, et de la déposer dans l'urne du jeu au magasin multi-services.

Si ce mot vous est inconnu, alors relisez mieux le journal communal vous saurez de quoi il s'agit !

Avis aux gourmands : Un panier garni est à gagner. Tirage au sort en cas d'ex-æquo.



Le mot mystérieux est :

--	--	--	--	--	--	--	--	--	--

NOM :

Prénom :

Adresse :

.....

18 décembre 2003

Panneaux de voirie 2004

Les travaux qui seront engagés concerneront les voies communales de Petit-Paris et de Naoudic. Le conseil sollicite une subvention au titre de la DGE.

Assainissement 3^e tranche

Le conseil après avoir obtenu des subventions auprès du Conseil Général et de l'Agence de l'Eau demande la consultation des entreprises afin de réaliser ces travaux.

Maison Lozivit

Ce bâtiment a été acquis par la commune. La rénovation du rez-de-chaussée est décidée en vue de proposer une salle de réunion aux associations et aux particuliers durant les travaux de création de la salle des fêtes au presbytère.

Label "commune du patri-moine rural"

La commune fait acte de candidature pour une obtention de ce label.

Dégâts des étourneaux

Devant les problèmes posés par les

rassemblements d'étourneaux le conseil municipal souhaite que l'ensemble des acteurs concernés par cette question (agriculteurs, propriétaires fonciers, collectivités locales, État) estime précisément l'ampleur des dégâts et s'entendent sur la mise en place de fonds d'indemnisation des agriculteurs touchés. Le conseil demande que l'État et ses services se donnent les moyens d'obliger tous les propriétaires fonciers d'entretenir leur peuplement de résineux (éclaircie).

Motion de soutien - Socavi

Le conseil municipal demande que soit maintenue l'activité de l'usine d'abattage de volailles Socavi à Saint-Nicolas-du-Pélem.

Vœux du maire et du conseil municipal

La cérémonie aura lieu le 9 janvier à 20 heures dans la grande salle de l'école.

Tarifs communaux

Le conseil fixe les tarifs communaux pour l'année 2004. (Voir ci contre).



Neuvième passage de ce concurrent Belge (assis à droite). Doyen de l'épreuve, il prend le temps d'un petit verre au bar de Saint-Lubin en discutant avec madame le Maire. A raison d'un passage tous les 4 ans, de trente-deux dents sur le troisième pignon et d'un arrêt de dix minutes, calculez donc l'âge du cycliste...



Duo de cyclotouristes Australiens de passage à Saint-Lubin !

Tarifs communaux

Repas à la cantine

Élève de Kergrist....2,10 €
Élève hors commune .3,10 €
Adultes.....4,70 €
Intervenants extérieurs.5,50 €

Garderie

Matin0,80 €
Soir1,40 €

Locations

Salle polyvalente :

La 1/2 journée20 €
La journée40 €

Caution100 €

Mobilier :

La table.....1,50 €
10 chaises.....1,50 €

Jusqu'à 50 couverts..5 €
Au-delà de 50 couverts .10 €

Cimetière

Concessions :

Trente ans simple ...80 €
Trente ans double ...140 €
Cinquante ans simple .150 €
Cinquante ans double .210 €

Columbarium :

Dix ans305 €
Vingt ans457 €
Trente ans.....610 €

Salle des fêtes

Le projet de construction d'une salle des fêtes va maintenant enfin aboutir et 2004 verra les travaux débiter. Voici quelques précisions concernant les engagements financiers pris par notre commune pour mener à bien ce projet :

Estimation des coûts (€ H.T.)

Salle : 705 000

Voirie : 100 000

Total : 805 000

Il convient d'y ajouter la somme de 148 233 € engagée pour divers frais (frais d'architectures entre autres). Le total de la dépense sera donc de 953 233 € H.T. auxquels

s'ajoutent 186 833 € de TVA, soit un total toutes taxes comprises de 1 140 066 €.

Il restera à charge de la commune subventions déduites la somme de 636 267 € H.T., dont une partie a déjà été inscrite au budget 2003 (71 752 €). **La commune aborde donc l'année 2004 avec ce projet de salle des fêtes qu'elle devra financer dans les années à venir à hauteur de 564 515 €.** (somme totale H.T. déduction faite du financement effectué sur l'exercice 2003 et déduction faite des subventions obtenues).

Amicale des parents d'élèves de l'école

Comme chaque année l'amicale des parents d'élèves a organisé sa traditionnelle soirée crêpes, elle s'est déroulée le 15 Novembre et a connu un franc succès. Il y avait foule dans la grande salle de l'école... devenue trop petite pour la circonstance ! Le bureau adresse ses remerciements à tous les bénévoles ainsi qu'à toutes les personnes ayant fait le déplacement pour déguster les crêpes de l'amicale. Quelques mains supplémentaires auraient peut-être été nécessaires pour éviter la petite panique du début de soirée pour faire face au succès, mais finalement tout s'est déroulé pour le mieux. Les festivités de l'Amicale vont continuer afin d'apporter à l'école une aide et un soutien apprécié. Comme les années précédentes l'Amicale continue à aider au financement des déplacements d'élèves en autocar pour aller à la piscine ou à

la médiathèque. Le président nous confie que d'autres projets de festivités sont à l'étude, entre autre une soirée repas Langue de Bœuf...

Depuis la rentrée scolaire le bureau a changé. Avant de souhaiter réussite à la nouvelle équipe, nous adressons nos remerciements à Jacques Marmagne, ancien secrétaire et Christian Le Paven ancien trésorier pour leur implication et leur bénévolat depuis de longues années au service de l'école.

Philippe Le Guennec est le nouveau président secondé par Michel Hénaff, la trésorerie est assurée par Yveline Le Coguic assistée de Murielle Lamouroux, quant au secrétariat il est effectué par Brigitte Plunian avec Béatrice Sémacoy comme adjointe.



nos amis irlandais venus nous rendre visite cet été



Nathalie Le Cam et Joe Kelly son hôte Irlandais pour la semaine



Soirée de danses et de chansons, comme toujours lors des festivités du comité de jumelage.

Christophe nous a même fait une version de la "Blanche Hermine"

Concours de fleurissement

Le 12 décembre 2003 a eu lieu la remise des prix de ce concours. Laurent le Corre adjoint au maire chargé de ce dossier a félicité les lauréats les a encouragés à persévérer dans leurs efforts. Nous ne pouvons cependant que regretter le petit nombre de participants car au-delà du fait de concourir il s'agit avant tout d'un effort collectif pour embellir et promouvoir notre commune. Laurent Le Corre a également saisi cette occasion pour faire part au personnel communal et aux bénévoles des remerciements du conseil pour leur participation essentielle au printemps lors de la réalisation des bacs et

jardinières puis tout l'été pour l'entretien et l'arrosage.

Le Jury composé de Mesdames Claire Clochet de Locarn et Claudine Le Glanic de Maël-Carhaix, a retenu :

Dans la catégorie grands jardins :

1^{er} prix

M. et Mme Mauffray Pierrick

2^e prix ex-aequo

M. et Mme Guéguen André

Mme Salomon Anne

4^e prix

Mme Le Cam Véronique

Dans la catégorie petits jardins :

M. et Mme Thépault Jean-Yves



Du nouveau à Saint-Lubin, puisque le bar "chez Chrystel" a été repris par Jacqueline Philippe qui vous attend désormais à "La Petite Pause"



Au bourg, Régine propose maintenant la vente de tabac au "Refuge"

Bilan démographique de l'année 2003

L'année 2003 présente un bilan démographique équilibré, puisque les registres d'état civil ont enregistré 9 naissances pour 9 décès. Un couple a célébré son union à la mairie de Kergrist-Moëlou.

État civil

Du 1^{er} juillet
au 31 décembre 2003

NAISSANCES

Kyllian Jégou
Né le 26 Août
Noguellou

Corentin Le Balc'h
Né le 1^{er} Novembre
Saint-Lubin

Luna Lostys
Née le 21 Novembre
Le Bourg

MARIAGES

Néant

DÉCÈS

Yves Le Moigne
79 ans, l'Isle

Jean-Pierre Gouëlo
51 ans, Crech-Moëlou

Bernard Salomon
53 ans, Saint-Coudan

François Donniou
92 ans, Kerfrezour

Jean-Claude Berrou
54 ans, Saint-Lubin

Maria Bonhomme
93 ans, Le Bourg

Simone Leroy
57 ans, Prat Gestin

INFOS

Photos d'école

Vous possédez des anciennes photos de classes concernant l'école publique de notre commune ?

Sachez que Martine Thomas-Hénaff serait heureuse de les dupliquer en vue de réaliser une collection. Si tel est votre cas, contactez la directement chez elle.

Martine Thomas-Hénaff,
Le Goulédic
(le soir après 20 heures)

Des bouchons d'Espoir

Depuis quelques temps déjà plusieurs initiatives existent pour collecter des bouchons de bouteilles plastiques. Le fruit de leur vente aux usines de recyclage sert à aider les personnes handicapées.

Mme D. Le Youdec propose aux kergristois de mettre en place une collecte sur la commune. Vous souhaitez participer à cet élan de générosité contactez la mairie.



ÉLAGAGE : deux photos qui parlent beaucoup plus que de longs discours...



2004 : des projets !

L'année 2004 verra donc débiter les travaux de réalisation de la future salle des fêtes durant lesquels la municipalité a décidé de proposer une solution pour les particuliers et associations qui auraient besoin de se réunir. La maison Lozivit récemment acquise va être aménagée au rez-de-chaussée à cet effet. Quelques travaux de peinture et de cloisons vont y être effectués par les employés communaux.

Au printemps 2004 nous verrons débiter les travaux de la troisième tranche d'assainissement du bourg. Ces travaux seront subventionnés à hauteur de 50 %, pour moitié du Conseil Général et de l'Agence de l'eau.

Les travaux se poursuivront sur l'église avec le rejointoiement de

la façade Est et Nord, ces derniers sont subventionnés à 95 %.

Nous entamerons la réfection des fontaines de Saint-Lubin et du Bourg, dont l'opération sera également subventionnée à hauteur de 60 %.

L'entretien de la voirie, importante dans la commune, fera partie des questions qui retiendront toujours l'attention du conseil municipal. 2004 sera aussi une année où le conseil municipal devra réfléchir au dévernir de la seconde maison d'école dont l'état est préoccupant.

Afin de mettre en valeur et sauvegarder le patrimoine rural de notre commune nous allons effectuer une demande pour que Kergrist-Moëlou obtienne le label "communes du patrimoine rural de Bretagne".

Notre commune candidate à un label

Un label pourquoi ?

Il s'agit de reconnaître un patrimoine architectural de qualité se trouvant dans un bourg et sa campagne environnante et une volonté locale de :

- Sauvegarder et restaurer tout en gardant le caractère de l'architecture d'origine
- Développer les possibilités d'accueil touristiques spécifiques au monde rural
- Informer sur le patrimoine l'accueil et les loisirs
- Animer par des expositions culturelles artisanales et artistiques, par des visites accompagnées, des rencontres
- Promouvoir toute activité nouvelle susceptible d'assurer un développement économique, touristique et culturel.

Le label est obtenu pour une durée de cinq années, ses intérêts sont de faire connaître comprendre et apprécier le patrimoine architectural, de créer un cadre de vie harmonieux, de favoriser la restauration selon des méthodes traditionnelles, de valoriser l'habitat ancien en ouvrant de nouveaux marchés potentiels pour les artisans locaux.

Une fois le label obtenu la commune bénéficie d'aides à la mise en valeur de son patrimoine qui peuvent s'appliquer entre autres à la restauration de façades de bâtiments publics ou privés, la restauration de murs anciens, de lavoirs fontaines fours, la réalisation d'éclairages publics, l'effacement des réseaux.



Infos

AMUT 22 : une aide pour l'accès aux soins

Il s'agit d'un dispositif de participation au financement des cotisations à un organisme complémentaire maladie en faveur des personnes ayant des revenus modestes. Peuvent en bénéficier les personnes ou foyers non admis à la CMU complémentaire et dont les ressources n'excèdent un certain plafond. Le Conseil Général et la Caisse Primaire d'Assurance Maladie des Côtes d'Armor participent à ce dispositif. Des renseignements sont disponibles en mairie.

CLIC : une aide aux personnes âgées

Un Centre Local d'Information et de Coordination est un lieu pour l'information et l'orientation des personnes âgées, pour l'évaluation des besoins des personnes en perte d'autonomie. Le CLIC facilitera vos démarches et vous proposera des solutions adaptées à votre situation. CLIC, 5 place du Général De Gaulle à Rostrenen. Tél. 02 96 29 26 27

Réseau de transports COB

Le réseau des transports collectifs en Centre-Ouest-Bretagne propose à Rostrenen deux lignes d'autocars :

Ligne A "Carhaix-Plouguier - Loudéac"

CFTA : Tél. 02 98 93 10 71

ou EFFIA : Tél. 02 98 93 06 98

Ligne n° 5 "St-Brieuc - Rostrenen"

CAT 22 : Tél. 02 96 68 31 20

Le guide des horaires est disponible en mairie.

Des Éoliennes à Kergrist ?

Plusieurs kergristois sont venus demander des renseignements en mairie à propos des projets en cours. Deux sociétés ont effectivement présenté leurs projets de construction de sites éoliens au conseil municipal. Il s'agit de la société Nass and Wind de

Langoëlan et de la société ADEOL de Carhaix. Nous savons qu'une zone de terrains située au lieu-dit Kerosé fait l'objet d'études de ces sociétés. Le conseil municipal n'a pris aucune décision en la matière.

Objets encombrants, gros volumes Nous rappelons que leur destination n'est pas la voie publique mais la déchetterie de Rostrenen. Les kergristois sans moyens de transport désirant se débarrasser d'objets encombrants (sommiers, machine à laver etc....) peuvent prendre contact avec la mairie, une aide leur sera apportée pour leur acheminement vers la déchetterie.

Élagage

Nous rappelons aux particuliers qu'il est de leur responsabilité de procéder à l'élagage des arbres en bordure de leurs propriétés afin de ne pas nuire aux lignes électriques et à l'état de la chaussée.

Tri sélectif

Plus on trie les déchets, moins on incinère. Moins on trie, plus cela coûte cher.

La CCKB a procédé récemment à un contrôle de quelques sacs d'ordures devant huissier: résultat éloquent 82 % du contenu du sac n'avait rien à y faire !

On paye cher diront certains... alors s'il faut en plus se casser la tête à trier !

C'est sûr, on pourrait en revenir au temps où l'on truffait les talus de boîtes de conserves et de tessons de bouteilles, tout dépend de ce que nous souhaitons transmettre aux générations futures... A ce propos méditons un vieux proverbe indien :

"Ce ne sont pas nos ancêtres qui nous la lèguent la terre, ce sont nos enfants qui nous la prêtent!"

Conjugaison de l'expression "jeter ses ordures"

Je trie mes déchets

Tu ne mets pas tout dans la même poubelle

Il utilise à bon escient les sacs jaunes

Nous déposons nos sacs dans les conteneurs et non pas systématiquement à côté!

Vous payez moins cher la facture de traitement des ordures

Ils vivent dans un cadre plus agréable, se sentent responsables à leur niveau de l'environnement qu'ils lèguent à leurs enfants.



Triste tableau dont on se passerait franchement dans la commune... tout à fait inutile pour l'obtention d'un label de qualité de vie.

Du levain au pain



Yves Lamouroux était né en 1921 à Rostrenen .

Il fut boulanger au bourg de Kergrist-Moëlou de 1949 jusqu'à 1982 lorsqu'il prit sa retraite.

Son existence fut rimée par l'amour de son travail et par le plaisir de composer des chansonnettes.

Une soirée de décembre Hélène Lamouroux nous a ouvert sa porte. Un soir d'hiver peu avant Noël, nous avons passé un long moment avec elle, lui demandant sans cesse de faire ressurgir de sa mémoire le passé de sa boulangerie. Une soirée pour évoquer en toute simplicité à travers le bulletin communal la personnalité d'Yves, son époux décédé il y a presque deux décennies.

Boulangier de son état, Yves maîtrisait autant la recette du refrain que celle du pain. Yves s'appliquait à la tâche avec l'éternel sifflement du roitelet. La mélodie au bout des lèvres, l'amour de son travail dans les mains, Yves faisait partie de ces travailleurs que l'on aime retrouver dans les vieux films noir et blanc de Pagnol ou d'Audiard.

Plus que tout cela Yves Lamouroux était un créateur de rimes, un manipulateur adroit de la strophe, un amoureux du bon mot .

Son imagination débordante nous a laissé de nombreux textes concernant la vie Kergristoise des années cinquante aux années quatre-vingts.

Alors Hélène, Comment évoquer Yves ? Boulanger ou Chansonnier ? Boulanger d'abord c'était son métier. Yves avait fait son apprentissage à la boulangerie Le Rudulier à Rostrenen. On s'est marié en 1948, et l'année suivante on s'est installé au bourg de Kergrist-Moëlou. La boulangerie n'était pas encore ici mais dans la petite maison basse sur le trottoir en face.

Yves fredonnait en travaillant ou après l'effort ?

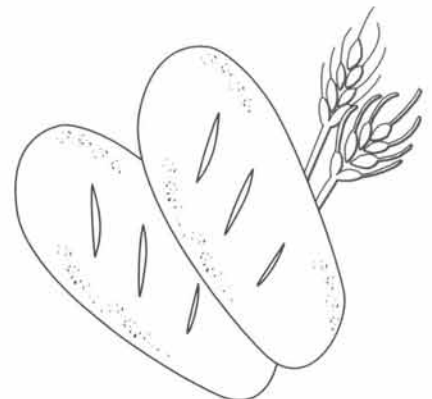
Yves chantait tout le temps, d'ailleurs il faisait même les livraisons de pain en chantant. Au début il partait vendre le pain en campagne avec son vélo et une

petite remorque... Chanter ça donne du courage, dans le secteur de l'Argoat les côtes sont raides! Plusieurs personnes racontaient qu'ils l'entendaient arriver grâce à ses ritournelles. Ensuite quand on a pu acheter une voiture en 1955 c'était avec une B14 qu'il faisait sa tournée. Ce qu'il aimait surtout c'était avoir de quoi écrire près de lui lorsqu'il préparait son pain. Le temps d'une fournée et l'inspiration lui venait.

Quels genres de thèmes inspiraient Yves ?

A peu près tout... Il suffisait qu'il se passe quelque chose au bourg pour qu'il prenne son crayon et transforme les paroles d'un air connu en une chansonnette Kergristoise. Mais bien sûr il y a des sujets qui lui plaisaient particulièrement comme le football.

Effectivement Yves Lamouroux fit partie des fondateurs de L'U.S.K. en 1972 avec Raymond Dily et André Garandel et l'abbé Job Lech'vien. Il en fut également le président et composa avec beaucoup d'inspiration une chanson en hommage à son club de foot préféré dont Hélène son épouse fut toujours une bénévole active et dont son fils "Charlot" garda longtemps les filets.



en quelques refrains

Hélène nous ouvre un cahier contenant les textes écrits vingt ans plus tôt par Yves. Avec beaucoup d'émotion et de curiosité nous entrons dans les pages de l'ancien boulanger troubadour... Observateur de la vie Kergristoise, Yves Lamouroux n'en était pas moins un Chroniqueur taquin des événements de son époque.

Une chanson pour le facteur, une chanson pour le service d'eau puis un petit tour dans les affaires nationales avec une chanson à propos des " avions renifleurs " (scandale financier sous la présidence de Giscard d'Estaing)

Nous effeuillons ce cahier les pupilles écarquillées en lisant l'aventure du Lutin de Lanrivain... Hélène s'amuse et nous raconte... il avait suffi que des chasseurs racontent la découverte de traces sur lesquelles ils n'arrivaient pas à mettre de nom d'animal pour qu'Yves prenne son crayon et en fasse une énorme farce en inventant un lutin à trois pattes !

L'heure que l'on avance et que l'on recule eut également droit à sa chanson : "un p'tit coup d pouce à la pendule !" Un petit tour dans la plaisanterie avec les pandores : "le soulomètre" pour une blague bon enfant rimant entre gendarmes et contrôle d'alcoolémie, puis évocation de la beauté d'un paysage voisin pour chanter "Les gorges du Corong".

Retour dans les affaires qui fâchent : Les événements de Plogoff ont place dans le cahier d'Yves. Le répertoire d'Yves Lamouroux était ainsi fait passant de la bonne blague à la chanson revendicative. Yves chantait aussi bien la disparition de Laïka la chienne de son ami, que les élections municipales...

Hélène nous évoque la première chanson de son époux à l'époque

de l'occupation. Il chantait sur le marché et vendait le texte imprimé sur une feuille à qui voulait bien l'acquérir pour la bonne cause, puisque le produit de la vente était reversé pour aider les prisonniers de guerre. Cinq cents feuillets furent ainsi vendus.

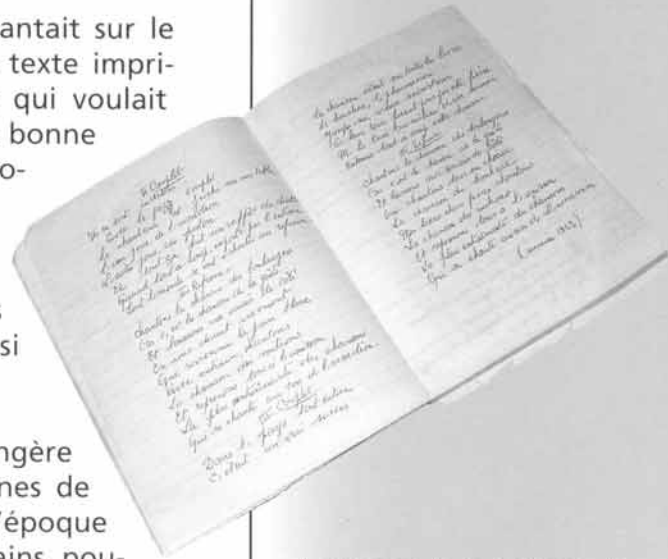
La corporation boulangère fut aussi dans les lignes de ses compositions à l'époque où contrôleurs de pains pouvaient surgir à tout instant dans la boulangerie pour vérifier le poids du pain.

A propos de pain Hélène nous emmène dans le garage voisin de la maison où se trouve encore le fournil et les pelles comme le boulanger les avaient laissées. En cette soirée de décembre les lumières de Noël scintillent dans la rue, et les yeux d'Hélène brillent en évoquant les chansonnettes de son époux boulanger faiseur de bon pain, faiseur de bon mot, fabricant de bonheur...

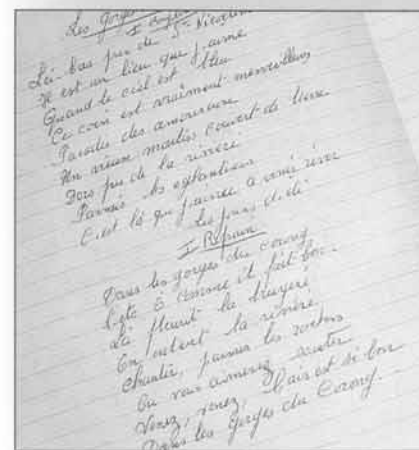
Nous sommes dans la rue Traversière qui monte depuis le stop vers la route de Callac, tout est calme. Yves avait décrété avec tendresse qu'à ses yeux elle était "la plus belle rue du Bourg".

**"Elle s'éveille de bon matin
On entend la voiture du facteur
Qui démarre toujours à la même heure
Peu à peu c'est l'animation
Très courageux passe le maçon
Et le boulanger faisant son pain
Tout joyeux entonne ce refrain..."**

Les textes d'Yves Lamouroux sont publiés avec l'aimable autorisation de son épouse.



Le temps de la cuisson de sa fournée Yves laissait de côté farine, four et pétrin pour coucher sur son cahier les rimes lui venant à l'esprit.



Paroles d'École



Que d'événements depuis la rentrée scolaire de septembre! Après avoir dit au revoir et bonne continuation à Daniel Echardour et à Lucie Levillain partis respectivement à Saint-Nicolas-du-Pelem et Perros-Guirec, nous avons accueilli deux nouvelles maîtresses : Stéphanie Duclos chargée de la classe CE2 CM1 CM2, et Claude Cerveille qui dirige l'école et fait classe aux CP-CE1.

En maternelle pas de changements, Catherine Rouxel et Fanfan Tanguy sont fidèles à leur poste d'enseignante et d'Atsem. A la cantine Christine Couplan et Chantal Le Bourhis en garderie ont repris également leurs fonctions. Depuis le premier trimestre Chrissie, intervenante en Anglais vient à l'école apprendre sa langue aux petits Kergristois.

chargés de prendre note des décisions. La démocratie n'est pas innée, elle s'apprend ! Le rôle de ce conseil est de se pencher sur les questions inhérentes à la vie quotidienne d'écolier : quels jeux en récréation, comment prendre des repas dans plus de calme, quels projets intéresseraient le plus grand nombre...

Outre les sorties en autocar pour se rendre à la médiathèque ou à la piscine, les élèves se sont rendus à Mellionnec pour l'exposition de sculptures et à une pêche à pied à marée basse sur la côte de granit rose. Une nouvelle activité est mise en place pour les plus grands : le Gouren. Une fois par semaine un moniteur diplômé vient faire découvrir ce sport que l'on appelle également la lutte Bretonne.

Sachez enfin que nos petits Kergristois élèvent dans la classe de Stéphanie d'adorables petits rongeurs que l'on appelle des Gerbilles.



Dans le jardin de l'école pousse un arbre à étoiles...



De gauche à droite : Stéphanie Duclos, Claude Cerveille, Fanfan Tanguy, Catherine Rouxel

Sachez tout d'abord que nos écoliers ont leur propre journal : Son nom : "Un bourg à écrire", il est disponible à l'école pour la somme de 1 €. Les élèves qui décidément prennent leur avenir en main, ont fondé avec l'aide de leurs enseignants un conseil d'enfants qui une fois par mois se réunit de façon la plus officielle qui soit : un élève est président de séance et des secrétaires sont



Solution du jeu du numéro précédent

Le mot mystérieux était MUNICIPAL
(colonne verticale n°5)

La gagnante du panier garni offert par la municipalité est Madame Parchemin du Bourg.

1					M	A	I	R	E		
2	L	A	G	O	U	T	T	E			
3			S	A	N	G	L	I	E	R	
4			E	T	I	V	A	L			
5					C	I	D	R	E		
6		D	I	G	I	T	A	L	E	S	
7					P	A	R	I	S		
8					M	A	R	E	L	L	E
9					L	E	V	E	E	S	

Les rues du bourg seront baptisées

23 août 2004, une journée faite de soleil et d'émotion au bourg. Une journée pour inscrire dans l'histoire de notre commune celles et ceux qui l'ont aimée, qui l'ont servie.

Députée, Conseiller Général, Vice-président du conseil Général, maire, anciens maires, conseil municipal au grand complet et kergristois étaient nombreux à ce rendez-vous historique.

Bien des rues dans les villes portent des noms anodins d'arbres ou de fleurs rappelait un des nombreux intervenants de cette inauguration, mais à Kergrist c'est par le choix de la population et des élus locaux que les plaques sont gravées de noms de kergristois qui ont marqué leur commune. L'un fut cantonnier, un second maire, un autre aviateur. On honora aussi la mémoire d'un instituteur et celle d'un député-maire.

Journée d'émotion et de calicots bleu blanc rouge, pour se souvenir de ces hommes qui par leur travail leur courage ou leur dévouement ont contribué à construire Kergrist-Moëlou.

Cinq Kergristois ont été ainsi mis à l'honneur : Alain Jégou, Guillaume Le Caroff, André Le Cam, Etienne Le Meur et Pierre Le Gloan.

(plan du bourg, et biographies voir bulletin communal n° 5 juillet 2003)



Pierre-Yves Jégou a inauguré la place portant le nom de son papa, Stéven Caroff a fait de même pour la rue portant celui de son grand-père.



Neuf bébés
Neuf sourires
Neuf bébés

Beaux comme des sous neufs

Pour vous dire

Neuf fois Bonne Année

